

La pression migratoire au Maghreb: principaux facteurs explicatifs et perspectives

Helena Rato*

1 - Introduction

Si l'on exclût les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, le surpeuplement est certainement le principal facteur explicatif des grands flux émigratoires qui ont eu lieu à l'époque contemporaine. Évidemment la notion de surpeuplement est relative, ne pouvant être définie qu'en termes d'un déficit du côté de l'offre des biens et services mis à la disposition de l'ensemble d'une population habitant un pays ou une région. C'est ainsi que l'explosion démographique vécue par l'Europe, à partir du siècle XVIII, où le système socioéconomique engendré par la Révolution Industrielle s'est montré incapable de répondre efficacement aux besoins accrus de consommation, a provoqué un dramatique flux d'émigrants: de 1800 à 1914, 40 à 60 millions de personnes ont quitté l'Europe (Rémond, pag.271) essentiellement vers le Continent Américain.

De même, au Maghreb, la pression migratoire trouve ses racines dans l'accroissement de la population dont les espérances de meilleures conditions de vie ne trouvent pas une réponse satisfaisante de la part des systèmes socioéconomiques en place. Mais, de plus, il faut signaler que dans certains cas l'émigration est encouragée par des mesures politiques prises par les Gouvernements maghrébins qui comptent sur les remises des émigrants comme source de divises. Enfin, l'appartenance du Maghreb à la civilisation arabe et sa localisation dans la Méditerranée posent des problèmes d'ordre géo-stratégique qui ne peuvent être ignorés car ils conditionnent les modèles de développement et, par conséquent, l'évolution des systèmes socio-économiques des pays Maghrébins. Ainsi, donc, l'identification de ces différents groupes de facteurs et de leur interaction est une tâche indispensable à quiconque s'intéresse à l'étude du thème central de cet article y compris la formulation de propositions de politiques de coopération de l'Union Européenne avec les pays du Maghreb.

* Investigadora do Instituto Nacional de Investigação (INA)

Selon la terminologie arabe le Maghreb désigne les régions à l'occident du Nil; suivant ce concept et l'adaptant à la division en nations issues de l'effondrement de l'empire turc, le Maghreb incluerait le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Lybie. En 1989, cette composition a été formellement institutionnalisée par la création de l'Union Maghrébine Arabe (UMA) qui comprend, en outre, la Mauritanie. Cependant, dans cet article, l'étude de la problématique d'émigration ne porte que sur les trois premiers pays, car la Lybie continue à être un pays sous-peuplé, malgré l'explosion démographique, et l'intégration de la Mauritanie dans l'économie internationale est influencée par son appartenance au groupe de Lomé. Dans le texte, les quelques références sur la question démographique, en Lybie, servent à mieux caractériser les tendances récentes d'évolution chez les autres pays.

2 – La question démographique

De 1960 à 1993, la population dans l'ensemble et dans chacun des pays du Maghreb a plus que doublée. Cette évolution est essentiellement due à la forte chute de la mortalité infantile – fait qui s'est traduit par un accroissement de l'espérance de vie d'environ 20 ans – car on a enregistré une nette tendance à la chute du taux de fécondité bien qu'il reste encore assez élevé (Tableaux 1 et 2).

Tableau 1 – Croissance démographique, mortalité infantile et espérance de vie

Pays	Population millions habitants		Mortalité infantile (p/ 1000 nés vivants)		Espérance vie (années)	
	1960	1993	1960	1993	1960	1993
Maroc	11,6	25,9	163	67	47	64
Algérie	10,8	26,7	168	54	47	67
Tunisie	4,2	8,6	159	43	48	68
Lybie	1,3	5,0	160	67	47	63

Source: PNUD, Rapport sur le Développement Humain 1996

L'évolution des indicateurs démographiques des pays du Maghreb démontrent que, depuis 1960, les conditions de vie de la population ont connu une indéniable amélioration. En effet, la chute de la mortalité infantile s'explique par les investissements publiques réalisées dans l'assainissement, la santé et l'éducation, ainsi que par

des politiques de redistribution des revenus soit par la généralisation de l'accès gratuit aux soins de santé et à l'éducation soit par des subventions aux prix des produits de première nécessité, mais aussi par l'expansion de la fonction publique, l'État étant devenu une des principales sources d'emploi.

Tableau 2 – Indicateurs sur l'évolution de la fécondité (*)

	Indice 1990 1960=100	Indice 1992 1970=100	Fécondité brute, 1992
Maroc	94	54	3,8
Algérie	70	52	3,9
Tunisie	53	49	3,2
Lybie	95	85	6,4

Source: PNUD, Rapport sur le Développement Humain 1992/96

Mais, naturellement, l'application de ces politiques a bénéficiée plus les zones urbaines que les zones rurales, ce qui a contribué à intensifier les flux migratoires vers les villes et, donc, à une rapide croissance du taux d'urbanisation (Tableau 3) qui, à son tour, augmentait les besoins en matière d'assainissement, de soins de santé, d'écoles, d'habitations et de demande d'emploi. Parallèlement, l'accroissement du taux d'urbanisation et la scolarisation des filles ont induit l'augmentation de la participation des femmes dans le marché du travail. Cette évolution favorise la tendance à la diminution du taux de fécondité dans les pays maghrébins et explique, en partie, l'acharnement des fondamentalistes islamiques contre les femmes instruites et employées (Tableau 4). Mais, sans doute, cet acharnement correspond aussi au désir ressenti par beaucoup d'hommes d'empêcher les femmes d'accéder au marché du travail, dans l'espoir de mieux garantir un emploi pour eux-mêmes.

En ce qui concerne l'éducation, il faut encore souligner son impact sur les expectatives de la population jeune à l'égard des conditions de vie, en général, et de travail, en particulier, car l'écart entre les expectatives et la réalité vécue est un des facteurs explicatifs de la propension à émigrer.

De toute façon, l'explosion démographique s'est traduite par une structure de répartition par groupes d'âge, de la population maghrébine, extrêmement jeune, où les enfants de 0 à 15 ans représentaient

plus de 50% de la population, au début des années 1990's (Khader, 1994, pag.72). C'est-à-dire que la création d'emplois constitue le plus grand défi pour les pays du Maghreb, même si une partie de sa population parvient à trouver du travail à l'extérieur.

Tableau 3 – Taux d'urbanisation et disparités urbaines-rurales

	Taux d'urbanisation		Disparités urbaines-rurales(*)		
	1960	1993	Santé 1985-95	Eau potable 1990-95	Assaini ssement 1990-95
Maroc	29	47	50	19	26
Algérie	30	54	95	63	60
Tunisie	36	56	80	89	96
Lybie	23	85	—	80	85

(*) Urbain = 100

Source: PNUD, Rapport sur le Développement Humain 1992/96

**Tableau 4 – Taux de fécondité par niveau d'instruction des femmes (*)
Pourcentage de femmes dans la population active**

Niveau d'instruction	Taux de fécondité		
	Maroc	Algérie	Tunisie
Analphabète	5,2	7,3	5
Primaire	3,2	5	3,9
Secondaire	2,4	3,4	2,7
Pop. active	Maroc 33%	Algérie 20%	Tunisie 29%

(*) Maroc 1987; Algérie 1986; Tunisie 1988;

Sources: Di Comite et Moretti; PNUD, Rapport sur le Développement Humain 1992

2 – Les contraintes économiques

Lorsque les pays maghrébins ont eu accès à l'indépendance, leurs économies présentaient une dualité entre le secteur exportateur de matières premières et de produits agricoles, d'un côté, et le secteur orienté vers le marché intérieur où prédominait l'agriculture de subsis-

tance, d'un autre côté. Cette situation se traduisait par une forte dépendance à l'égard de la France, soit en terme de commerce extérieur soit parce que le secteur exportateur était aux mains de groupes et de colons français. En outre, le capital étranger, essentiellement d'origine française, contrôlait les banques et les autres institutions financières qui opéraient au Maghreb. Dans ces conditions on comprend aisément que le souci majeur des nouveaux gouvernements maghrébins ait été de parvenir à réduire ces caractéristiques propres aux économies de type colonial. Ainsi, ils ont élu comme principale priorité de leur politique économique le développement de l'industrialisation avec un double objectif, à savoir: substitution des importations et diversification des exportations, ce qui devait aussi leur permettre une plus grande diversification des débouchés à l'extérieur.

Cependant, la mise en application d'une telle politique exigeait la réalisation d'investissements fort onéreux, y inclus l'importation de biens d'équipement. Conséquemment, les jeunes économies maghrébines ont été confrontées à un problème majeur, celui des sources de financement. Pour résoudre ce problème, au cours des années soixante, les gouvernements maghrébins ont suivi une stratégie basée sur trois grands vecteurs: développement de l'agriculture afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire et l'accroissement des exportations de produits agricoles; nationalisation du secteur exportateur, visant l'appropriation des divises qu'il engendrait; recours à l'endettement extérieur.

Entre 1960 et 1970, bien que chez tous les pays maghrébins le taux de croissance du PNB ait été nettement supérieur au taux de croissance démographique, les résultats sectoriels ont été fort différenciés (Tableaux 5, 6 et 7). En particulier, la persistance des déficits des Balances des Transactions Courantes accentuait le besoin de recourir à l'endettement extérieur, comme source de financement (Tableau 8). Mais, au cours des années soixante-dix, la hausse du prix du pétrole et les fluctuations du prix des autres matières premières exportées par le Maghreb, sont venues changer les données du problème.

L'Algérie, étant donné la richesse de ses ressources énergétiques, fut particulièrement favorisée par la hausse du prix du pétrole, dictée par l'OPEP à partir de 1974. En effet, la rente pétrolière lui a permis de mettre en exécution une politique de développement

Tableau 5 – Taux de croissance démographique et du PNB (1960-70)

	Population 1960-65	Population 1965-70	PNB 1960-70
Maroc	2,8	2,8	4,2
Algérie	2	2,9	4,6
Tunisie	1,9	2	4,6

Sources: L'Etat du Maghreb, Éditions la Découverte, Paris 1981, pag.82;
Banque Mondiale, World Development Report 1980

Tableau 6 – Taux de croissance moyen annuel de la production, par secteur (1960-70)

	Agriculture	Industrie	Industrie manufact.	Services
Maroc	6,7	4	3,8	4
Algérie	0,4	12,9	7,7	-3
Tunisie	2	8,7	8,1	4,2

Source: Banque Mondiale, World Development Report, 1980

Tableau 7 – Taux de couverture des importations (marchandises et services) (1965-70)

	Marchandises	Marchandises	Marchandises et services
Pays	1965	1970	1970
Maroc	95,2	78	78,2
Algérie	85,7	93,7	75,9
Tunisie	48,8	64,2	74,9

Source: Banque Mondiale, World Tables, 1988-89; L'Etat du Monde, 1986, pags. 237, 241 e 255

autocentré, par l'accélération de la construction de grands complexes industriels destinés à fournir les équipements nécessaires à l'exploitation des ressources énergétiques, à la construction d'infrastructures, à la modernisation de l'agriculture et à l'implantation d'une industrie de biens durables. Cette politique s'est traduite par des taux de croissance, assez élevés, de la formation brute de capital fixe et de la

consommation publique (Tableau 9), ainsi que par une nette amélioration des conditions de vie de la population. Mais, par contre, la dimension de ces projets a obligé l'État algérien à accroître son endettement extérieur (Tableau 10).

Tableau 8 – Indicateurs de l'endettement extérieur des pays du Maghreb 1970

	Maroc	Algérie	Tunisie
Dette, long terme (millions dol.)	727	945	541
Dette garantie par le Gov. (%)	97,9	100	100
Dette/PNB (%)	19,3	19,5	39,2
Service dette/ exp. march. et services (%)	7,7	3,2	17,5

Source: Banque Mondiale, World Tables, 1989-94, World Development Report 1980

Tableau 9- Taux moyens annuels de croissance des économies maghrébines, en pourcentage (1970-80)

Pays	PNB	Product. agricole	Product. indust.	Prod. ind. manufact.	Services
Maroc	5,6	1,1	6,5	...	7,0
Algérie	4,6	7,5	3,8	7,6	5,0
Tunisie	6,3	4,1	6,8	10,3	6,7

Pays	Consom. publique	Consom. privée	FBCF	Export.	Import.
Maroc	14,0	5,5	9,9	3,9	6,6
Algérie	10,8	4,1	13,6	-0,5	12,1
Tunisie	7,8	8,6	6,8	7,5	12,5

Source: Banque Mondiale, World Development Report, 1993

Pour le Maroc, la hausse du prix du pétrole a constitué un handicap car il était un importateur liquide d'hydrocarbures (en 1980,

46% du déficit de sa balance commerciale était dû à la balance énergétique). Cependant, au début des années soixante-dix, le Maroc a bénéficié de la hausse des matières premières et surtout des phosphates, le Maroc en possédant les plus grandes réserves mondiales. Ainsi, afin de s'approprier les rentes de l'exportation du phosphate, le gouvernement marocain a lancé une politique de nationalisations, appelée de "marocanisation". Cette politique a été élargie au secteur agricole, visant privilégier les cultures d'exportation. Néanmoins, à partir de 1975, la demande et le prix mondiaux du phosphate ont chuté. Pour faire face à cette évolution, le Maroc a dû recourir à d'importants emprunts internationaux (Tableau 10), d'autant plus que la guerre contre le Front Polisario, au Sahara Occidental, lui imposait l'achat de matériel militaire assez cher.

Au cours des années soixante-dix, au contraire du Maroc et de l'Algérie, la Tunisie a pris l'option de réduire le poids économique de l'Etat dont l'intervention directe fut limitée aux industries d'extraction minérale et aux infrastructures. Simultanément, le Gouvernement a pris des mesures destinées à promouvoir les investissements privés nationaux et étrangers, surtout dans les industries orientées vers l'exportation. Cette politique, encadrée légalement par le Programme de Développement Rural et la Loi sur les Investissements Étrangers avait comme objectif central la diversification des exportations, escomptant que la Tunisie puisse devenir un des pays récepteurs de la délocalisation d'unités industrielles, à forte composante de main d'oeuvre, en provenance des pays industrialisés. En fait, l'État a continué à être le principal moteur du développement, vu que 55% de la valeur total des investissements ont été financés par l'État. La plupart de ces investissements ont été appliqués dans les industries extractives et le tourisme, en association avec des investisseurs étrangers. Il faut souligner que la Tunisie a fort bénéficié de la hausse des prix du pétrole, dans la mesure où cette hausse a encouragé l'apport d'investissements étrangers pour la mise en exploitation de ses ressources en hydrocarbures; à partir de 1976, les exportations de pétrole sont devenues la principale source de devises, pour la Tunisie, en dépassant le secteur touristique. Cependant ces gains en devises n'ont pas suffi à financer la remarquable croissance économique que la Tunisie a connu, au cours de la décennie 70 (Tableau 9), car la principale composante de cette croissance fut la consommation

publique et privée, ce qui a induit une augmentation des importations beaucoup plus élevée que celle des exportations. Conséquemment, la Tunisie a dû continuer, aussi, à s'endetter (Tableau 10).

Tableau 10 – Accroissement de l'endettement extérieur, 1971-79
(valeurs en pourcentage)

	Taux d'accroissement dette			Dette/PNB		
	Maroc	Algérie	Tunisie	Maroc	Algérie	Tunisie
1971	17,8	33,4	12,4	20,6	25,0	37,4
1972	6,3	22,9	11,6	18,8	22,9	32,0
1973	10,2	93,0	16,7	16,9	34,5	30,7
1974	19,8	14,1	14,3	16,3	25,8	27,1
1975	38,6	34,6	10,8	19,4	29,8	24,3
1976	43,0	32,5	15,4	27,0	34,8	27,4
1977	100,6	74,0	88,3	45,6	51,3	45,4
1978	26,1	48,0	31,7	48,6	60,7	51,6
1979	36,0	17,7	15,6	54,9	57,3	49,5

Source: Banque Mondiale, World Tables, 1989-90

La politique d'endettement suivie par les pays maghrébins, malgré la diversité des stratégies de développement, devint une contrainte majeure lorsque les cours des matières premières ont chuté et les taux d'intérêts se sont envolés, au début des années quatre-vingts.

Pour faire face à la crise de l'endettement, les pays du Maghreb ont été contraints d'appliquer des Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel. Au Maroc et en Tunisie, ces Programmes ont été appuyés par le FMI et par la Banque Mondiale, ce qui leur a permis de bénéficier du rééchelonnement de la dette extérieure et d'accéder à de nouveaux crédits dont les taux d'intérêt étaient inférieurs à ceux des banques commerciales. Le Maroc a démarré le Programme d'ajustement au début des années 1980's, alors que la Tunisie ne l'a fait que à partir de 1986, suite à effondrement du prix du pétrole.

En gros, les Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel visent à réduire la demande intérieure et à accroître les exportations de façon à dégager des excédents qui puissent garantir le paiement de la dette (Khader, 1995, pags. 5 à 12). Suivant cet

objectif, l'application des Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel est orientée vers la diminution du déficit extérieur, au cours de la première phase de stabilisation, pour ensuite mettre en place les programmes d'ajustement dont la finalité consiste à adapter la spécialisation productive du pays endetté aux besoins des marchés extérieurs (Hammouda, pag.97).

Dans le cas du Maroc et de la Tunisie, les Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel ont accentué les caractéristiques d'extroversion de leurs économies ainsi que la dépendance à l'égard de leur principal partenaire commercial, c'est-à-dire, l'Union Européenne (Talha, 1995, pag.59). En outre, les réformes structurelles de libéralisation dans les domaines monétaire, financier et fiscal ont provoqué une rupture dans leur modèle d'accumulation des années 1970's, le secteur externe étant devenu le plus grand bénéficiaire dans l'allocation des ressources (Hammouda, pag.100). Bien entendu l'application des Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel ont eu aussi des résultats nettement positifs, tels que la diminution des déficits budgétaires, la création d'un marché interbancaire, la convertibilité des monnaies nationales et l'accroissement de la part des produits manufacturés dans le total des exportations. Cependant cette évolution n'a pas conduit ni à un changement significatif dans la structure de composition sectorielle de la Valeur Aditionnée Brute (VAB), (Tableau 11), ni à la résolution du problème de l'endettement extérieur (Tableau 12).

Par contre, sur le plan social, les effets des Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel ont été plutôt négatifs, dû à l'augmentation du chômage provoqué par l'abandon de la politique de redistribution des revenus, réalisée auparavant et dont le principal instrument était la création d'emplois dans le secteur publique. La diminution du rôle de l'Etat comme employeur est devenue particulièrement grave, après 1986, suite à la drastique réduction des flux émigratoires vers les pays grands producteurs de pétrole, au Moyen Orient, affectés, eux aussi, par l'écroulement du prix du pétrole. En ce qui concerne l'Algérie, bien qu'elle n'ait établi un accord avec le FMI qu'en 1994, la chute de la rente pétrolière l'a aussi forcée à entamer un Programme de réformes, à partir de 1988, visant la libéralisation de son système économique. Simultanément, afin de pouvoir honorer le paiement du service de la dette, le Gouvernement

algérien a réduit drastiquement les importations et les dépenses publiques. Cette politique a eu comme résultat un dramatique accroissement du chômage qui a surtout atteint la jeunesse.

Tableau 11 – Répartition de la composition sectorielle du VAB

Secteur	Maroc	Maroc	Tunisie	Tunisie	Algérie	Algérie
produc.	1983	1992	1983	1992	1983	1993
Agricul.	14	13,1	14,6	17,1	11,8	18,8
Industrie	34,9	32,9	35,4	32,3	45,8	38,5
(Manuf.)	(18,3)	(18,9)	(14,3)	(16,9)	(14,9)	(8,5)
Services	51,1	54	50	50,7	42,4	42,7
Total	100	100	100	100	100	100

Source: Banque Mondiale, World Tables, 1995

Tableau 12 – Indicateurs sur la situation d'endettement extérieur de la Tunisie et du Maroc, après la mise en application des Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel (valeurs en pourcentage)

	Maroc	Maroc	Maroc	Tunisie	Tunisie	Tunisie
	1980	1985	1991	1985	1988	1992
Dettes/ export.	224,5	400,5	158,5	164	140	125
Dettes/ PNB	53,3	136,6	80,3	62	71	55
Intérêts/ export.	17	16,7	13,7	9,1	8,5	6,9
Service dette/ export.	32,7	33,2	25,9	25	21,9	20,4

Source: StBa/Eurostat, Etats du Maghreb 1994, pags. 219, 220, 228

Un des principaux objectifs des politiques de libéralisation économique, entreprises par les Gouvernements maghrébins, est d'attirer des investissements étrangers, afin de combler les besoins de financement tout en réduisant le recours à l'endettement extérieur. De

plus les investissements étrangers sont envisagés comme un moyen efficace d'intégration dans l'économie mondiale et, donc, d'augmentation de la production destinée à l'exportation. Enfin, face à la contraction des dépenses publiques, on s'attend à ce que l'investissement étranger puisse jouer le rôle de créateur d'emplois.

Cependant, d'après les données disponibles, l'investissement étranger au Maghreb reste bien en dessous des attentes. En effet, suivant la tendance globale des années 1990's, on y vérifie un accroissement de la valeur des investissements étrangers mais, sa part dans le total mondial reste à un niveau tout à fait négligeable, à savoir, aux environs de 0,3%; la Tunisie et surtout le Maroc en ont été les principaux bénéficiaires, où la construction des gazoducs internationaux pour le transport du gaz algérien constitue les projets les plus importants; dans le cas du Maroc il faut aussi signaler les investissements étrangers attirés par les privatisations. En somme, l'allocation préférentielle de l'investissement étranger montre que son impact au niveau de l'emploi est soit peu significatif à long terme (cas des gazoducs) soit éventuellement négatif (cas des privatisations).

3 – Perspectives d'évolution

Au Maghreb, l'étau de la dette extérieure et la subséquente politique économique des Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel ne se prêtent pas à assurer un emploi aux jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année: environ 600 mil, selon les plus récentes estimatives (Khader, 1994, pag.69).

Dans ces conditions la propension à émigrer ne peut que persister et même augmenter, d'autant plus que les remises des émigrants constituent une importante rentrée de devises (Tableau 13) et une indispensable source de revenu pour beaucoup de familles.

Une telle perspective pose d'emblée deux questions: quel est le modèle de développement capable de réduire la situation de surpeuplement relatif du Maghreb, à plus ou moins long terme; quelle est la politique de migrations possible, à court et moyen termes.

En ce qui concerne le modèle de développement, il est évident qu'il doit avoir comme objectif, tout à fait prioritaire, la création d'emplois associée à l'amélioration des conditions de vie de la population. Ce modèle doit aussi pourvoir à l'élévation du niveau d'instruc-

tion de la population et, en particulier, des femmes afin d'assurer la poursuite de la diminution du taux de fécondité et contrecarrer les effets rétrogrades du fondamentalisme religieux. Maintenant, au Maghreb, étant donné les conditions sociales et les conséquences incontournables de l'explosion démographique, la réalisation de ces objectifs exige que l'État reprenne des politiques de répartition des revenus, notamment par l'accroissement des emplois dans l'administration et services publics. Bien sûr, ces politiques entraînent un accroissement des dépenses publiques qui est incompatible avec l'état de la dette extérieure. Il faut, donc, que les pays créanciers envisagent une possibilité de résolution politique du problème de la dette – en somme, les pays créanciers doivent choisir entre le pardon total ou partiel de la dette et l'aggravation des tensions sociales, voire de l'insécurité chez les pays endettés et, par conséquent, l'intensification des flux émigratoires.

Pour que l'on puisse définir une politique de migration, à court et moyen terme il faudrait connaître l'amplitude du phénomène actuel ou, tout au moins, en avoir un aperçu de la situation. Suite à la montée du chômage, lors de la crise de 1973-74, la CEE a officiellement arrêté les flux immigratoires, tout en prévoyant des exceptions pour les exilés ou réfugiés politiques et le regroupement familial. Cependant, à partir de la même période, l'accroissement de la rente pétrolière et l'essor de croissance dans la plupart des pays du Moyen Orient, a ouvert de nouvelles destinées aux émigrants du Maghreb. Cet émigration était bien accueillie par des pays comme la Lybie, l'Arabie Saudite, le Koweït et les autres pays du Golfe Persique, ainsi qu'en Irak. Avec la chute du prix du pétrole, dans les années 1980's, ces flux d'émigrants se sont estompés; mais le coup d'arrêt a été donné par la guerre du Golfe de 1990-91 et la crise qui s'en suivit. La persistance de la crise dans cette région – dûe à l'effet conjugué de l'endettement de l'Arabie Saudite, des sanctions économiques à l'Irak et du bas prix du pétrole sur le marché mondial – pousse les émigrants maghrébins à se tourner de nouveaux vers l'Europe, malgré les interdictions et les contrôles. Cet évolution est utilisée par des manipulateurs de l'opinion publique européenne de façon à lui faire croire à une prochaine menace d'invasion qui détruirait la civilisation ou, dans le meilleur des cas, provoquerait une aggravation insoutenable du chômage. En fait, si l'on regarde les statistiques sur les immigrants

dans l'Union Européenne, on s'aperçoit que la réalité en est une autre: "à la fin des années 1980's, la population étrangère dans la CEE n'était que 4% du total; si l'on ne retient que la population étrangère non CEE, celle-ci ne constituait guère que 2,4% de la population totale de la CEE; quand à la population maghrébine elle oscillait autour de 2.150.000, dont au moins 1,5 millions en France "- c'est-à-dire 0,69% de la population totale de la CEE et 14,5% de la population étrangère en France (Khader, 1994, pags.84 et 85).

Bien sûr il s'agit là de données officielles qui ne prennent pas en compte l'immigration clandestine, laquelle semble avoir augmenté dans les années 1990's. L'accroissement de l'immigration clandestine constituerait, donc, un problème qui, d'après sa propre essence, ne peut guère être combattue par le renforcement de mesures punitives. Sa résolution, à notre avis, passe par la régularisation et la pacification des conflits au Moyen Orient, l'accroissement de la coopération de l'Union Européenne avec les pays du Maghreb, notamment dans des programmes créateurs d'emploi – par exemple, dans le domaine de la défense de l'environnement en Méditerranée – et dans la négociation de quotas d'immigration temporaire en Europe.

Tableau 13- Les remises des émigrants comme source de devises; valeurs consolidés pour la période 1985-90 (valeurs en millions de dollars) (*)

Pays	Solde Balance Transac- tions Courantes	Remises émigrants	Investissem. directs étrangers	Intérêts payés sur la dette
Algérie	-2775	1797	-83	-9746
Tunisie	-1647	2702,5	460,1	-2057
Maroc	-1447	8512,8	496,8	-4498,6

(*) les valeurs négatifs signifient des contributions liquides du pays
Source: Banque Mondiale, World Tables 1995

4 – Bibliographie sélectionnée

- AMOR, Moncef Bel Hadj (1992)- International aid to reduce the need for emigration: The Tunisian case, Working Paper MIG WP.66. E. (World Employment Programme, International Labour Office, Geneva).
- AUVERNY-BENNETOT, Philippe (1991)- La dette du Tiers Monde, mécanismes et enjeux (La Documentation Française, Paris).
- BEN HAMMOUDA, Hakim (1995)- "Crise, ajustement et atomisation sociale dans le monde arabe", Afrique et Monde Arabe, Échec de l'insertion internationale (Forum du Tiers-Monde, Éditions l'Harmattan, Paris).
- BENACHENOU, Abdellatif (1991)- "Repenser la place de l'État dans l'économie", L'État du Maghreb, pags. 425 à 429 (Éditions La Découverte, Paris).
- CEPII (Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales) (1988)- "La dette des pays méditerranéens", Problèmes économiques n° 2062, de 17/2, pp. 28-31 (La Documentation Française, Paris).
- KHADER, Bichara (1992)- Le Grand Maghreb et l'Europe, Enjeux et Perspectives (PUBLISUD- QUORUM-CERMAC, Paris, Louvain-la-Neuve).
- KHADER, Bichara (1994)- L'Europe et la Méditerranée, Geopolitique de la proximité (Éditions l'Harmattan, Paris).
- LIABÉS, Djillali (1991)- "Précarisation, croissance et aggravation des inégalités sociales", L'État du Maghreb. pp.494-497 (Éditions La Découverte, Paris).
- MSEFER, Rajae (1992)- "L'impact de la privatisation sur l'emploi: quelques éléments de réflexion", Privatisations: cas du Québec et du Maroc (ENAP-Maroc et ENAP-Québec).
- OCDE (1991)- Financement et dette extérieure des Pays en Développement, Étude 1990 (OCDE, Paris).
- OUALALOU, Fathalla (1992)- International aid to offset the ban on immigration to Europe, Working Paper, MIG WP. 61.E. (World Employment Programme, International Labour Office, Geneva).

- RATO, Helena (1994)- "As relações Norte-Sul e as pressões emigratórias no Magreb", *Mediterrâneo*, nº4, Coexistência e Exclusão Urbanas (Instituto Mediterrânico, Universidade Nova de Lisboa).
- RATO, Helena (1994)- "The international financial system, the external situation of the Arab countries and the GATT", *Estudos de Economia*, vol. XIX, nº4, Jul-Set. (Instituto Superior de Economia e Gestão, Lisboa).
- RATO, Helena (1996)- O Investimento Estrangeiro no Magreb, Dissertação de Doutoramento em Economia.
- RÉMOND, René (1994)- Introdução à História do Nosso Tempo, Do Antigo Regime aos Nossos Dias (Gradiva, Lisboa).
- SOUSA FERREIRA, Eduardo, RATO, Helena e TAVEIRA, Elisa (1992)- The European Community and the Mediterranean, *Social Science Studies on International Problems* nº175 (Verlag breitenbach Publishers, Saarbrücken, Fort Lauderdale).
- SOW, Ibrahima (1991)- Les femmes sous tutelle masculine", *L'État du Maghreb*, pp.220,222-225 (Éditions La Découverte, Paris).
- TALHA, Larbi (1995)- "Croissance, crise et mutations économiques au Maghreb", *L'Ajustement Structurel au Maghreb*, dir. Bichara Khader, *Alternatives Sud*, vol.II (Centre Tricontinental, Louvain-la Neuve, L'Harmattan, Paris).